Kosovo : invalidation de la candidature d'Albin Kurti aux élections législatives

Description

Le 20 janvier, la Commission électorale centrale du Kosovo (KQZ) a décidé d'invalider l'inscription de 47 des 1 080 candidats aux élections législatives du 14 février 2021, estimant qu'ils *« ne satisfaisaient pas aux exigences légales »*. Selon Valmir Elezi, le porte-parole de la KQZ, les intéressés ont été reconnus pénalement coupables d'une infraction au cours des trois dernières années et ces peines sont désormais définitives. Certains des protagonistes ont interjeté appel de cette décision.

Parmi eux, le chef du mouvement Vetëvendosje (Autodétermination) Albin Kurti, tête de liste de cette formation pour ces élections. L'intéressé, brièvement Premier ministre de février à juin 2020, avait été condamné pour deux délits en janvier 2018 (« utilisation d'une arme ou d'un dispositif dangereux » et « entrave à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions »). Il s'agissait de l'utilisation par l'opposition de gaz lacrymogène afin de perturber les travaux de la majorité dans l'enceinte du Parlement en décembre 2015 : Vetëvendosje souhaitait alors empêcher toute normalisation des relations avec la Serbie. La peine infligée à A. Kurti en première instance avait été confirmée par la juridiction d'appel en septembre 2018 et est effectivement définitive.

La Commission des plaintes et des appels a donc logiquement rejeté l'appel interjeté par le chef du mouvement Vetëvendosje, le 26 janvier 2021. A. Kurti a alors déposé un recours devant la Cour suprême. Mais la juridiction a confirmé les décisions des organes électoraux, le 29 janvier, invalidant définitivement la candidature d'A. Kurti ainsi que celle de deux de ses colistiers, Albulena Haxhiu et Bajram Mavriqi.

D'autres candidats du mouvement Vetëvendosje ont eu plus de chance dans leurs démarches : la Cour a en effet accepté le recours des députés Liburn Aliu et Labinotë Demi Murtezi, qui sont autorisés à se présenter aux élections.

Source : *24 ORË, ZËRI, DW, Radio Kosova e lirë*.

date créée
07/02/2021
Champs de Méta
Auteur-article : Stéphan Altasserre